



Donnez un nouveau sens à votre parcours professionnel avec SOS Villages d'Enfants en participant à une grande aventure humaine.

En France, depuis plus de 60 ans, nous accompagnons au quotidien près de 1000 enfants qui nous sont confiés par L'Aide Sociale à l'Enfance. Avec près de 600 collaborateurs, 17 villages d'enfants SOS et de nouveaux projets à venir, SOS Villages d'Enfants est un acteur majeur de la protection de l'enfance.

Notre association est membre de SOS Villages d'Enfants International la **1^{ère} ONG privée pour l'enfance dans le monde** avec plus d'un million de bénéficiaires (enfants, jeunes, parents, adultes) répartis dans 136 pays.

Notre ambition est de tout mettre en œuvre pour permettre à chaque enfant de se reconstruire en lui offrant une relation éducative et affective durable auprès d'adultes qui croient en lui.

Nous recherchons des aides familiales H/F pour notre village de Sainte Luce sur Loire (44)

Postes en CDI ou en remplacement (CDD)

Votre mission : garantir la continuité de l'accompagnement des enfants dans un cadre de type familial en soutien ou en remplacement de l'éducateur(trice) familial(e).

Votre rôle :

- Proposer un accompagnement éducatif et affectif complémentaire tout assurant la continuité éducative engagée par l'éducateur(riche) familial(e)
- Respecter l'histoire familiale des enfants et les modalités d'accueil fixées par l'Aide Sociale à l'Enfance
- Développer des actions visant à l'autonomie matérielle, sociale et affective
- Participer activement à la vie du village et aux projets associatifs

Votre profil :

- Capacité à créer un lien affectif
- Capacité à prendre du recul
- Capacité à accompagner les enfants dans les apprentissages
- Sens du travail en équipe
- Disponibilité et capacité d'adaptation
- Excellent sens de l'organisation
- Excellente maîtrise de soi



Les conditions d'exercice de cette mission :

Vous accueillerez 4 à 6 enfants dont la situation familiale nécessite un placement de longue durée sur le rythme suivant :

La plupart des postes proposés sont à 80%, soit 166 jours/an. A temps plein, cela représente 208 jours.

Ces 166 jours représentent des sessions de travail pouvant aller jusqu'à 9 nuits / 10 jours consécutifs en accueil continu 24h/24, suivis d'un minimum légal de 2 jours de repos et vous ne dépasserez pas 16 nuits travaillées dans le mois.

Des journées de doublage sont prévues également avec l'éducateur(trice) familial(e). Dans ce cas vous intervenez uniquement en journée. Cela représente des temps de 7h travaillés entre 07h et 21h.

En moyenne vous aurez 13 à 14 jours de travail par mois pour les postes à 80%.

Un pré requis : disposer d'un permis de conduire et justifier d'un BEP/CAP.

Devenez un Protecteur de l'Enfance, rejoignez SOS Villages d'Enfants en déposant votre candidature auprès de Mathilde FLERCHINGER (mflerchinger@sosve.org).